

Faire carrière au Collège de Rimouski

Humain
ENGAGÉ
INNOVANT



Charge d'enseignement à temps partiel à 67 % - Architecture d'intérieur, rénovation et décoration (FC-2026-93)

Collège de Rimouski

Rimouski, Québec

1 Poste disponible

Publié à l'externe le : 22 mai 2026

Publié à l'interne le : 22 mai 2026

Expire à l'externe le : 31 mai 2026

Expire à l'interne le : 31 mai 2026

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant afin de pourvoir à une charge d'enseignement à temps partiel à 67 % en Architecture d'intérieur, rénovation et décoration pour l'année scolaire 2026-2027

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Centre matapédien d'études collégiales
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Technologie du bâtiment et des travaux publics
- **Programme** : Architecture d'intérieur, rénovation et décoration (EEC.1Q)
- **Session / Année** : Année scolaire 2026-2027
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en virtuel, de soir et une fin de semaine. Du 17 août 2026 au 13 août 2027.
- **Début de l'affichage** : 2026-05-22

Nature du travail

L'enseignante ou l'enseignant assure la préparation et la prestation de cours, assure un encadrement et un soutien à ses étudiantes et étudiants, participe aux rencontres et collabore avec les conseillers ou conseillères pédagogiques à développer la réflexion disciplinaire et à d'autres tâches selon les besoins. Elle ou il accomplit les tâches prévues au volet 1 et 2 de la clause 8-3.01 et offre une disponibilité au Collège conformément à la clause 8-3.03 de la convention collective.

Automne 2026 :

- 221-A08-RK Construction générale (60 heures)

Avec une libération de 60% à l'automne pour la révision des programmes en EEC.1Q Architecture d'intérieur, rénovation et décoration et en EEC.35 Estimation en travaux de construction et de rénovation représentant 19,5 heures par semaine ainsi qu'une libération de 50% à l'hiver représentant 16,25 heures par semaine.

EXIGENCES

Qualifications requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) en architecture.
- Le diplôme universitaire en génie de la construction avec cinq (5) années d'expérience professionnelle pourra également être considéré;

Entrée en fonction :
17 août 2026

Type d'emploi
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :
Soir, Fin de semaine

Emplacement
À distance

Salaire :
57 484,00 \$ - 110 711,00 \$ CAD Par
an

Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

- L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée, pour certaines disciplines professionnelles, par un diplôme technique d'études collégiales dans la discipline concernée et cinq (5) années d'expérience professionnelle directement pertinente;
- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.

Autres exigences

- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme.

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Accessibilité aux installations sportives